

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: 00251-11-5517700, ADDIS ABABA Website:
www.africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF

Onzième Session ordinaire

25 - 29 juin 2007

ACCRA (GHANA)

EX.CL/335(XI)

**Rapport sur la Conférence des Ministres des Finances, de la
Planification et du Développement économique de la CEA**

(29 mars-3 avril 2007)

1- La Quarantième session de la Conférence des Ministres des Finances, de la Planifications et du Développement économique de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) s'est réunie à Addis Abeba (Ethiopie) du 29 mars au 3 avril 2007.

2- Quarante cinq pays, des états membres non régionaux de l'ONU observateurs, des organismes des Nations Unies, des organisations gouvernementales panafricaines, des institutions financières régionales et internationales et des ONG ont pris part à cette conférence.

3- Conformément aux décisions prises par la Conférence des Ministres Africains de l'économie et des finances (CAMEF II) puis entérinées par le sommet des Chefs d'Etat de janvier 2007, on a mis en place pour la première fois entre la CEA et Commission de l'Union Africaine (CUA), un Secrétariat conjoint pour organiser les travaux de cette conférence et lancer en même temps le processus de préparation et d'organisation conjointe de la prochaine conférence commune prévue en 2008.

4- La conférence a eu pour thème principal de discussion: « *Accélérer la croissance et le développement de l'Afrique pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :Nouveaux défis et voie à suivre* » .

5- L'examen de la situation économique et sociale des pays membres en 2006, a montré une amélioration significative du taux de croissance globale de l'économie africaine au cours des deux dernières années. Cependant les performances réalisées sont inégales tant au niveau des pays que des régions et sont en deçà de l'objectif de 7% fixé pour réaliser les OMD et réduire la pauvreté en Afrique.

6- La hausse brutale du prix du pétrole sur le marché mondial, malgré les efforts engagés par des nombreux pays dans des réformes macroéconomiques, a eu des effets pervers sur la croissance des économies vulnérables des pays fortement dépendants des importations énergétiques.

7- Face à cette situation qui annihile les efforts nationaux en matière de relance rapide de la croissance, des recommandations ont été formulées pour réduire la dépendance énergétique, développer les énergies renouvelables, mobiliser efficacement les ressources intérieures et extérieures, renforcer l'action des pouvoirs publics et du partenariat public-privé et intensifier les efforts en vue d'aider les pays dans l'élaboration et l'implémentation de stratégies mieux adaptées et plus efficaces.

8- La Conférence a adopté le Plan d'activités 2007-2009 de la CEA qui montre les liens entre les priorités et les activités menées par les partenaires au développement dans le cadre des orientations définies par l'Union Africaine. Ce plan lancé conjointement par le Secrétaire Général de l'ONU, le Président de la Commission de l'Union Africaine et le Président de la BAD puis approuvé par les Chefs d'Etat en janvier 2007, constitue un cadre stratégique et une vision de la CEA pour le développement de l'économie africaine.

9- La conférence s'est ensuite penchée sur l'examen des stratégies et priorités des programmes proposés pour accélérer la réalisation des OMD. Au cours des débats, les participants ont montré la nécessité et l'urgence de développer les capacités en statistiques dans tous les pays membres et de lancer rapidement le Forum régional pour l'emploi afin d'aider les Etats de la région dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies adaptées de développement rapide et durable et de réduction de la pauvreté.

10- La conférence a constaté que les faibles performances de l'Afrique sont liées aussi au non respect des engagements pris par la Communauté financière internationale aussi bien au niveau de l'aide publique au développement que dans l'annulation de la dette et l'augmentation des investissements directs étrangers. Les décisions prises dans le consensus de Monterrey et dans le Programme d'Actions (2001-2010) de Bruxelles pour les PMA, n'ont été que faiblement appliquées. Cette situation compromet la capacité de ces pays à réaliser à temps les OMD.

11- Pour atteindre les OMD et réduire la pauvreté, cinq défis ont été relevés : croissance, emploi et inégalité, financement de l'investissement dans le secteur privé, environnement décisionnel et planification, partenariat et mondialisation, paix et sécurité.

12- La conférence a souligné aussi la nécessité d'aligner les stratégies de réduction de la pauvreté élaborées dans le cadre des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) conseillés par les Institutions de Bretton Woods sur les OMD.

13- Une plus grande souplesse est recommandée dans le choix des politiques macroéconomiques afin de donner aux pays africains les moyens appropriés d'accélérer et de diversifier la croissance pour réaliser en temps voulu les OMD.

14- Les débats ont souligné la priorité que l'on doit accorder au développement intégré et durable des zones rurales, en relevant la productivité agricole, en diversifiant et en intensifiant la production, en construisant les infrastructures de base pour faciliter les communications, assurer la croissance rapide des échanges commerciaux et améliorer le revenu des populations. Un processus de suivi et d'évaluation des OMD doit être réalisé conjointement par les organisations panafricaines (CUA, CEA, BAD etc).

15- Les Ministres ont affirmé que la réalisation des OMD représente un objectif minima de croissance économique, de développement durable et de réduction de la pauvreté et des inégalités. Les travaux ont montré le rôle fondamental de la gouvernance, des institutions démocratiques et du dialogue social dans la mise en œuvre des OMD. La gestion transparente et efficiente et la participation, permettront de responsabiliser tous les acteurs économiques, de libérer les initiatives et de soutenir la croissance. Le développement, seul moyen de réaliser les OMD, ne peut se faire, comme l'ont souligné les participants que dans un environnement de paix et de sécurité.

16- La déclaration des Ministres se situe dans le droit file des décisions prises par les nombreuses conférences organisées à ce sujet et dans le cadre des engagements pris en 2002 (Monterrey) et en 2005 (ONU et Sommet du G-8) sur le financement du développement des pays pauvres en Afrique.

17- L'examen des performances des économies africaines a montré aussi que depuis le Sommet de Banjul, on a enregistré une évolution inégale des CER et a adressé aussi un diagnostic exhaustif des causes réelles des lenteurs observées. La CEA devant les difficultés rencontrées par des nombreux pays pour exploiter les décisions prises par des différentes conférences et réunions internationales, s'est engagée à appuyer leurs efforts pour soutenir le développement de leurs économies.

18- Les études réalisées dans le financement de l'intégration régionale ont recommandé la recherche de mécanismes autonomes pour consolider la base financière des CER et assurer l'exploitation efficiente des ressources du Consortium pour le financement des infrastructures, mis en place par le G8.

19- La conférence a montré que dans le cadre de l'intégration régionale, on doit accorder une priorité à la formation dans les nouvelles technologies. Les Ministres ont lancé un appel pour une mobilisation efficiente des ressources régionales pour financer les programmes prioritaires de développement.

20- Les travaux ont analysé l'« Aide pour le Commerce » proposé par l'OMC pour évaluer son impact sur le développement de l'Afrique. Les discussions ont mis l'accent sur la formation, l'assistance technique et l'expertise pour mieux soutenir le développement.

21- La CEA a d'autre part exposé son programme de comparaison internationale (PCI) des statistiques dont l'objectif est de relever les capacités des pays et des CER dans ce domaine, favoriser l'harmonisation, l'intégration et l'implémentation de stratégies de développement capables d'accélérer l'intégration régionale.

22- L'intégration économique régionale constitue le cadre approprié pour réaliser des politiques et des stratégies efficaces de réduction de la pauvreté et des inégalités. Pour cela le renforcement des capacités statistiques des pays et des CER constitue un des instruments les mieux appropriés pour piloter et réaliser avec efficience ces politiques.

23- A propos du NEPAD, les participants, après avoir pris connaissance des efforts engagés par la Commission de l'Union Africaine pour restructurer et améliorer les performances de ce programme, ont salué la volonté exprimée par la CEA pour mieux coordonner les actions menées par le système des Nations Unies dans ce domaine. La conférence a renouvelé son engagement en faveur du NEPAD qui constitue le moyen approprié pour permettre d'accélérer la réalisation des OMD.

23- Des mécanismes intergouvernementaux de la CEA ont été examinés par la conférence : 1- la Conférence annuelle commune de la CUA et de la CEA des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, 2- le remplacement des comités intergouvernementaux d'experts par des conférences ministérielles sous)régionales, 3- l'organisation des organes subsidiaires de la Commission en 7 comités sectoriels.

24- Après l'adoption du plan d'activités 2007-2009 de la CEA lancé par le Secrétaire Général de l'ONU, le Président de la CUA et le Président de la BAD et approuvé par la Conférence des Chefs d'Etat en janvier 2007, les Ministres ont examiné ensuite les programmes sectoriels identifiés pour accélérer la croissance et réaliser les OMD.

25- Pour réaliser les OMD, la conférence recommande de consolider la paix, soutenir les investissements dans les infrastructures, l'agriculture, la santé et l'éducation et mobiliser les ressources financières africaines.

26- Le renforcement des capacités de gouvernance, des institutions démocratiques et du dialogue social dans la stratégie de réduction de la pauvreté sera complété par l'intégration régionale et la formation dans les nouvelles technologies. Le suivi devra être assuré par les organismes panafricains.

2007

Rapport sur la Conférence des Ministres des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la CEA (29 Mars-3 Avril 2007)

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3502>

Downloaded from African Union Common Repository